

Les conteneurs des sinistrés sont retirés

jeudi 13 janvier 2022 05:16

RÉGION

13/01/2022

CHAUDFONTAINE

Les conteneurs des sinistrés sont retirés



Les Calidifontains ne pourront plus utiliser les conteneurs.S.P.

La commune de Chaudfontaine a annoncé le retrait des conteneurs destinés aux sinistrés et présents sur la commune depuis plus de six mois. Dès le 1er février, les Calidifontains vont devoir repasser par les filières classiques.

prevnext

-
-
-

Les Calidifontains ne vont plus pouvoir utiliser les conteneurs mis à leur disposition par la commune de Chaudfontaine. Depuis plus de six mois maintenant, ils pouvaient y évacuer facilement les déchets et gravats issus des dégâts des inondations.

En décembre, Trooz avait aussi changé ses règles en matière de déchets suite aux inondations en décidant d'arrêter les ramassages devant les maisons.

Dès le 1er février prochain, les conteneurs de la commune de Chaudfontaine seront définitivement retirés. Ils sont de plus en plus utilisés pour y déverser des déchets et des encombrants qui n'ont aucun rapport avec les conséquences des inondations. Cela représente un coût important pour les finances communales. Suite au retrait de ces conteneurs, les Calidifontains devront à nouveau utiliser les filières classiques.

Voici les différentes solutions :

Contactez votre assurance, en particulier pour tous les déchets inertes (produits de démolition et de reconstruction). Ceux-ci ne sont plus ramassés.

Recyparcs : les quotas sont levés pour les riverains touchés par les inondations. Déposez-y, séparément, les encombrants, les déchets inertes et les déchets d'équipements électriques et électroniques.

La Ressourcerie du Pays de Liège : prendre contact au 04 220 20 00 (sur rendez-vous) pour vos gros électroménagers et les encombrants.

Le parc à déchets verts communal pour tous les déchets de jardin, haies, branches, etc.

À partir de l'adresse

<https://journal.sudinfo.be/index.php#Sudpresse/web,2022-01-13,LIEGE|SU_QUOTIDIENS,2022-01-13,LIEGE,1|8>